

ANNEXE 4 : Activités majeures et Produits par Effet UNDAF

Domaine de coopération 1 : Résilience

Effet UNDAF 1 : D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques / catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
1-1 : Les ménages vulnérables dans les zones d'intervention utilisent les intrants et les infrastructures de stockage et de transformation	CAT 3	Rappel des indicateurs : 1.1.1 Pourcentage de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire utilisant les intrants agricoles (désagréé par sexe) 1.1.2 Taux d'utilisation des superficies irriguées 1.1.3 Taux d'accroissement des rendements et des productions 1.1.4 Pourcentage de ménages ayant accès aux magasins ruraux de stockage Les appuis clés suivants ont été réalisés : - Une augmentation des intrants de qualité avec la mise en place des boutiques (capacités 50 et 200 tonnes) pour contribuer à la « maison du paysan » d'intrants agricoles et zootechniques, des magasins de stockage et de conservation des productions, sans compter des centrales d'approvisionnement - La Construction de magasins de 500 T pour stock de sécurité en aliments bétail - Un appui à plus de 28500 ménages vulnérables en semences, aliments pour bétail vendus à prix modérés - L'aménagement de sites pour l'irrigation avec fourniture de kits et équipements solaires ou thermiques - Des instruments de transformation, y compris une unité, avec plateformes multifonctionnelles, moulins - Le renforcement des capacités en matière de techniques de conservation, stockage de production post-récoltes, suivi de la production agricole et des marchés - La conception et mise en œuvre de la stratégie nationale d'alimentation scolaire et d'achats locaux auprès de petits producteurs - Très larges sensibilisations auprès des communautés frontalières (30,000 personnes) pour leur intégration et leur action dans le mécanisme de réponse aux crises transfrontalières. Ces mêmes communautés ont été intégrées à deux exercices de simulation grandeur nature sur la gestion de crise transfrontalière.
1-2 : Les ménages vulnérables ciblés utilisent les services de prévention et de soins et les bonnes pratiques en vue d'améliorer leur nutrition	CAT 1	Rappel des indicateurs : 1.2.1 Taux de guérison des enfants malnutris par sexe pris en charge dans les centres de récupération nutritionnelle 1.2.2 Taux de couverture des enfants en vitamine A 1.2.3 Pourcentage de CSI et cases de santé assurant la prise en charge de la malnutrition en ambulatoire

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		1.2.4 Pourcentage de mères pratiquant l'allaitement maternel exclusif pendant les 6 premiers mois dans les localités ciblées Des avancées sont notées dans 5 directions notamment - un vaste programme de dépistage et de référencement des enfants intégré avec la CPS, - le déparasitage et la supplémentation en vitamine A des enfants, - la guérison des enfants malnutris pris en charge, , - la prise en charge de la malnutrition en ambulatoire, - la diversification alimentaire des enfants et l'allaitement maternel exclusif ; l'élaboration d'un guide de mise en œuvre de la fortification des aliments à domicile, l'éducation nutritionnelle (utilisation du CC) et suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle Des activités majeures ont été menées : - Elaboration de stratégies, cadres juridiques et institutionnels habilitants par, entre autres, un renforcement de l'environnement politique en faveur de la mise en œuvre d'une politique nationale de sécurité nutritionnelle au moyen de (a) la conception d'un plan d'action budgétisé multisectoriel, (b) le développement d'une stratégie de plaidoyer commune, conjointe et harmonisée sous l'égide de la DN/GTN pour l'augmentation du budget de l'Etat alloué au secteur de la Nutrition et (c) de transition conjointe DN/DRSP/partenaires pour s'assurer de la reprise graduelle des activités clés de nutrition par les districts sanitaires et les autres structures étatiques après le retrait des partenaires, en vue d'assurer la pérennité de ces activités - Renforcement des capacités en matière de planification, d'intégration de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les programmes de résilience, d'éducation, ceci assorti d'équipements et d'approvisionnements en produits ou kits conséquents ; - Amélioration de la couverture nationale des interventions de nutrition de qualité notamment dans la prise en charge chaque année de la Malnutrition Aiguë Sévère de 350 000 enfants ; - Expansion des interventions préventives de la malnutrition en notamment, le conseil en alimentation du nourrisson et du jeune enfant passé à l'échelle, la fortification en micronutriments des aliments à domicile aux enfants de 6 à 23 mois et la supplémentation en Fer Folate aux femmes enceintes ; - Renforcement de la coordination du « cluster Nutrition » en vue de mieux canaliser les interventions des acteurs en situation d'urgence.
1-3 : Les ménages vulnérables dans les zones d'intervention ont accès à des filets sociaux et des programmes de relèvement adaptés	CAT 1	Rappel des indicateurs : 1.3.1 Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiant de transferts sociaux 1.3.2 Pourcentage des ménages vulnérables bénéficiant de programmes de restauration et de développement de moyens d'existence 1.3.3 Pourcentage de ménages vulnérables ayant accès aux AGR

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		Les appuis ont visé les ménages en faveur desquels des transferts sociaux, des programmes de restauration et de développement ont été initiés : il s'agit : - De transferts pour production d'actifs ; - De distribution aux ménages les plus vulnérables, situés dans les zones déficitaires des zones affectées par des inondations et les crises alimentaires, de semences améliorées, de semences maraîchères et de pomme de terre ainsi que de 5255 petits ruminants aux femmes ; - Du relèvement d'environ 82.000 personnes (soit 12000 ménages dont 2/3 avec des femmes comme chefs de famille) à travers la reconstitution de leurs moyens de subsistance (35 sites maraîchers réaménagés et équipés, la reconstruction en mieux d'infrastructures individuelles (260 maisons reconstruites), et collectives (18 puits maraichers réhabilités, 13 mini adductions d'eau potable, 12 classes reconstruites, 4400 mètres linéaires de système d'irrigation, 6 blocs de latrines , 1,6 km de digues reconstruites) - De création d'environ 35000 emplois temporaires et de travaux à haute intensité de main d'œuvre en l'endroit des jeunes et des femmes ; - Du renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique ; - De production de connaissances et d'évidences par des enquêtes de vulnérabilité ; - D'assistance et de soutien multi sectoriel à 5000 réfugiés nigériens du Mali à travers la « cellule Filets Sociaux du Gouvernement ».
1-4 : Les ménages vulnérables dans les zones d'intervention ont accès aux ressources et connaissances nécessaires pour prévenir et gérer les risques et catastrophes ainsi que leurs ressources environnementales	CAT 3	Appel des indicateurs : 1.4.1 Superficie de terres efficacement protégées pour préserver la biodiversité 1.4.2 Superficies de terres dégradées récupérées 1.4.3 Pourcentage de ménages adoptant des stratégies de survie extrême 1.4.4 Pourcentage de ménages ayant accès à des semences adaptées aux changements climatiques La préservation de la biodiversité, la récupération des terres dégradées, les stratégies de survie et l'accès à des technologies adaptées au climat ont focalisé les appuis : les plus significatifs sont ; - L'accès aux filets sociaux et aux actifs productifs ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Le renforcement des capacités d'au moins 152 000 acteurs (agents des services techniques, producteurs, élus locaux, acteurs de la société civile) en matière de CES/DRS, de changement climatique, de la gestion durable de la biodiversité, d'amélioration de la production agricole et d'optimisation des ressources en eau, d'utilisation de semences adaptées à cycle court, à la fabrication artisanale de blocs multi nutritionnels densifiés pour l'alimentation du bétail... ; - L'amélioration des capacités techniques d'environ 102 520 paysans (dont environ 40% de femmes) dans le secteur agricole pour un meilleur accès à l'eau (installation de 114 kits de pompage solaire) et aux matériels et intrants de qualité (outils aratoires, semences, engrais, produits phytosanitaires) et en vulgarisant les bonnes pratiques agricoles (formations diverses, petite irrigation, micro-fertilisation). Ces appuis ont permis aux paysans d'accroître leurs rendements agricoles (mil, sorgho, niébé, arachide et produits de maraichage) par 3 à 4 en moyenne ; - L'apport d'informations et de technologies climato-intelligentes.
1-5 : Les ménages vulnérables ont accès à des services financiers adaptés et d'autres intrants leur permettant de bénéficier d'opportunités d'emplois décents et de diversifier leurs revenus	CAT 4 (+)	Appel des indicateurs : 1.5.1 Taux de pénétration des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) 1.5.2 Pourcentage de services financiers répondant aux normes de qualité dans les zones ciblées 1.5.3 : Pourcentage de la population active bénéficiant d'un emploi décent Les appuis ont visé la création d'opportunités économiques et d'emplois en s'appuyant sur les services financiers décentralisés aux normes, par notamment : - Un renforcement de la résilience des ménages vulnérables par l'accès de 50891 personnes dont 79% des femmes à des activités génératrices de revenus (AGR) et la création d'environ 82703 emplois de 5 à 6 mois dont 49% en faveur des femmes ; - L'installation de 184 PTFM qui ont contribué à faciliter l'accès à l'énergie et à des opportunités d'emplois pour environ 370 000 personnes vulnérables ; - L'intégration de l'approche « Caisse de Résilience » au niveau des projets et programmes de certaines des agences ; - Le renforcement de l'autosuffisance des réfugiés par des appuis financiers octroyés sur leurs sites pour des activités de subsistance ; en exemple, 93% de la population du camp de réfugiés de Mangaize est inscrite à cette initiative ; en juin 2017, 1 454 ménages (7 270 personnes) du camp ont bénéficié d'une avant-dernière échéance conforme à l'approche adoptée. Au total, 43 620 000 FCFA (75 000 USD) ont été distribués aux réfugiés ; une autre initiative d'appui à des infrastructures d'urbanisation a à Ayorou

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		et de création d'opportunités de travail à 28 ménages de réfugiés maliens à Niamey par le biais d'activités génératrices de revenus (AGR) ; - Facilitation pour l'inclusion financière des réfugiés grâce à des partenariats avec des institutions de micro finance et à la fourniture de subventions en espèces - La formation technique et GERME de plus de 500 jeunes vulnérables dans les communes 1, 2, 3 et 4 de Zinder et la mise en place de 35 groupements d'intérêts économiques (couture, restauration, mécanique, électricité, soudage) ; - La formation individuelle de 32 jeunes vulnérables de la commune 5 de Zinder en GERME et couture/électricité/menuiserie ; - La réalisation de 32 activités Cash for Work (débroussaillage, bandes pare-feu, fixation de dunes, etc.) organisées dans 35 villages de la région de Diffa bénéficiant à 3,032 personnes (majoritairement des jeunes dont 647 femmes), avec augmentation de leurs revenus et le renforcement de leurs capacités ; - 606 plans d'affaires dont 600 individuels et 6 communautaires élaborés. - 600 jeunes en projets individuels ont reçu leurs kits d'autonomisation (4 projets communautaires/6 sont déjà opérationnels et 2 en cours ; 59 jeunes placés en apprentissage ; Appui au suivi et encadrement des activités des bénéficiaires par les ONG) ; - 400 bénéficiaires individuels/600 et 4 groupements/6 ont tous un compte d'épargne ; - Réintégration individuelle-collective de plus de 300 nigériens retournées d'Europe ou de la sous régions (notamment Libye) ; - Formations professionnelles à Agadez pour plus de 600 bénéficiaires dont des migrants en transit et des membres de la communauté ; - UNCCD Reconversion de 30 H de terres dégradées dans la commune urbaine d'Agadez ; - 200 groupements soutenus dans les 9 communes du département de Kantché, région de Zinder, soit 3410 bénéficiaires directs d'activités collectives génératrices de revenu.

Effet 2 : D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/ catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
2-1 : Les institutions nationales, régionales et locales disposent de capacités renforcées de gestion environnementale et de mécanismes de financements appropriés pour la gestion durable de l'environnement	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 2.1.1 Pourcentage de PDC intégrant la dimension changement climatique 2.1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations des rapports nationaux sur les accords environnementaux multilatéraux 2.1.3 Nombre de cadres au niveau national, régional et local et de personnels d'ONG et d'OCB qui ont une bonne connaissance des questions de risques et opportunités liés aux changements climatiques 2.1.4 Taux de couverture des besoins de financement des projets 2.1.5 Nombre de stratégies environnementales et de développement durable actualisées 2.1.6 Pourcentage de douaniers et de frigoristes formés dans l'identification et le contrôle des substances incriminés Divers appuis institutionnels et stratégiques ont été apportés à différents ministères, communes et institutions. On citer quelques –uns des plus significatifs : - l'élaboration de la politique nationale de l'énergie et la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique pour l'accès aux services énergétiques ; - l'actualisation de la stratégie de formation continue et du plan d'action 2011-2013 du guide des services d'AEP en milieu rural ; - l'élaboration d'un état de lieux sur l'assainissement de base ; - la formulation d'un guide d'élaboration de PLEA (Plans locaux Eau et assainissement de cinq communes pilotes (régions de Tahoua et Dosso) suivi d'un guide national d'assainissement et de la généralisation de la pratique d'élaboration des PLEA ; - la formulation/adoption du Cadre stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres au Niger (CSIN/GDT) qui a appuyé à la création de la Réserve naturelle de Termit Tin Touma, l'élaboration

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		de plans d'aménagement et de gestion des aires protégées et le classement de la Réserve de Gadabédji comme Réserve de biosphère ; - la formulation par le CNEDD de la politique nationale sur le changement climatique (PNCC) en vue de la mobilisation de ressources dans le domaine du changement climatique et du document de la présentation de la Troisième Communication nationale sur le changement climatique ; - la promotion par le CNEDD de l'intégration de la « dimension changement climatique » dans les politiques, plans, programmes et projets nationaux et locaux.
2-2 : Les institutions nationales, régionales et locales, notamment le dispositif national (DNPCCA), disposent de capacités appropriées de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 2.2.1 Pourcentage de régions disposant de plan de contingence et de plan de réponse 2.2.2 Pourcentage de communes disposant de plan de contingence et de plan de réponse 2.2.3 Taux moyen d'exécution des interventions prioritaires du plan de soutien 2.2.4 Taux de prise en charge des personnes affectées Les appuis ont visé les capacités nationales, régionales et locales en matière d'instruments de pilotage des initiatives et interventions en matière de crises et de catastrophes : La mise à disposition d'expertises (1 expert international et 8 experts nationaux) qui ont permis d'améliorer tant au niveau national que régional les capacités techniques du Dispositif national de prévention et de gestion des crises et catastrophes (DNPGCCA) en matière de réduction des risques de catastrophes incluant la préparation et le relèvement post catastrophe comme , par exemple, le développement d'outils stratégiques pertinents nationaux, régionaux et locaux dont la stratégie nationale de RRC et son alignement au Cadre de Sendai ainsi que le Cadre national de relèvement post catastrophe, 4 stratégies régionales (Agadez, Maradi, Tillabéry et Zinder) et 24 plans locaux de RRC. Les appuis ont aussi permis la réalisation des actions suivantes : - la création et l'animation d'un cadre national et 8 régionaux de concertation et d'échanges sur la RRC (plateformes nationale et régionales); - le développement d'outils d'analyse de risques et de vulnérabilité comme la cartographie de la vulnérabilité aux risques d'inondations et de sécheresse des 8 régions, d'une base de données historiques des impacts des catastrophes, un modèle hydrologique d'analyse probabiliste de risques connecté à un système de collecte et de transmission automatique de données sur les risques d'inondations ; - le développement d'outils de préparation à la réponse aux catastrophes (8 plans de contingence multirisques et 1 national (avec leur mise à jour annuelle) ; - la promotion de la décentralisation de la gestion des risques de catastrophes à travers la mise en place, l'équipement et le fonctionnement de 15 Observatoires de Suivi de Vulnérabilité (OSV) et 35 Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAPRU) ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- la prise en compte de la RRC/ACC dans les plans de développement des 8 régions (PDR) et 20 Communes (PDC) ; - le renforcement des capacités de plus 750 cadres nationaux, régionaux et locaux en matière de RRC, incluant l'évaluation des besoins post - catastrophes selon les méthodologies PDNA et la préparation au relèvement. - la réalisation d'une enquête sur la vulnérabilité - l'animation du Cluster sécurité alimentaire - la formation des autorités des régions de Zinder et Diffa dans la réponse rapide à tout type de crise transfrontalières, avec également la rédaction d'un plan de contingence national par un comité interministériel avec le Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Action Humanitaire, Ministère de la Défense.
2-3 : Les institutions de vulgarisation nationales, régionales et locales soutenues disposent de capacités renforcées de transfert de compétences pour améliorer la production agro-pastorale et l'état nutritionnel des populations	CAT 4 (-)	Rappel des indicateurs : 2.3.1 Pourcentage de ménages ayant bénéficié de sessions de vulgarisation 2.3.2 Pourcentage de ménages ayant bénéficié de sessions d'information sur les bonnes pratiques familiales essentielles dans les zones ciblées 2.3.3 Pourcentage d'OCB bénéficiaires des champs écoles paysans et pastoraux Les appuis ont visé l'efficacité de l'information et de la vulgarisation pour un meilleur impact dans l'application de bonnes pratiques familiales essentielles au bénéfice des ménages et des OCB : - Renforcement des capacités, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau national et décentralisé par (a) l'organisation d'ateliers multi acteurs et multisectoriels sur l'intégration des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau national et décentralisé, (b) la mise en place d'assistance technique et financière pour soutenir l'accélération de la mise en œuvre de l'Initiative 3N (mise à disposition de 4 consultants, formations, équipements et le recrutement d'un consultant Nutritionniste, (c) le Développement des capacités en vue d'améliorer la conception, la mise en œuvre et la gestion de l'appui aux marchés agricoles – chaînes de valeur ainsi que la mise en œuvre des programmes spécifiquement axés sur la nutrition et le développement des capacités des organisations paysannes. - Analyse des données collectées dans les différents systèmes en lien avec les objectifs de sécurité alimentaire/nutrition de l'I3N) - Sensibilisation des ménages sur les pratiques familiales essentielles (PFE) - Mise en place de mécanismes participatifs de diagnostic et planification

Domaine de coopération 2 : Services sociaux et Développement du Capital humain

Effet 3 : D'ici à 2018, les populations vulnérables dans les zones d'intervention utilisent de manière accrue les services sociaux de base incluant les systèmes de protection sociale et de maîtrise de la croissance démographique.

Le Tableau qui suit résume les avancées majeures par produit

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
3-1 : Les populations vulnérables ont accès à des services de santé et des prestations de sécurité sociale de qualité	CAT 2	Rappel des indicateurs : 3.1.1 Taux de rupture de MEG 3.1.2 Pourcentage de formations sanitaires disposant de personnel selon les normes 3.1.3 Pourcentage de formations sanitaires disposant de matériel et équipements nécessaire à leur fonctionnement 3.1.4 Taux d'accroissement annuel du budget alloué à la gratuité des soins 3.1.5 Taux de consommation du budget alloué à la gratuité des soins 3.1.6 Pourcentage de personnes bénéficiant de prestations de sécurité sociale 3.1.7 Pourcentage de la population de 60 ans et plus bénéficiant d'une pension 3.1.8 Taux de fréquentation des formations sanitaires Les principaux appuis ont concerné : - Déclaration de l'élimination du tétanos maternel et néonatal et mise en place d'un plan de maintien du statut d'élimination ; - Mise à l'échelle de la PCIME communautaire de 2016 à 2017 avec une couverture qui est passée de 6 à 19 districts et de 343 à 3.464 relais formés et équipés dont 1.732 relais dans les ComDeco (91% de la cible de 2018) ; - Révision du curricula sage-femme en conformité avec les standards de la Confédération Internationale des sages- femmes et l'OMS et Elaboration d'un plan stratégique de renforcement des écoles et instituts de formation de sage-femme pour la période 2016-2020 ; - Contributions et appuis à (1) la validation de la stratégie de lutte contre la fistule 2016/2020 et de son plan d'action ; (2) la mise à disposition d'un dossier médical standard dans tous les centres de prises en charge ; (3) la mise en œuvre d'une stratégie à base communautaire pour la prévention dans la région de Zinder ; (4) l'adoption d'un modèle de réinsertion sociale ayant permis la réinsertion sociale de 345 victimes des fistules ; (5) la prévention à base communautaire qui a permis la réduction de 50% de l'incidence de la fistule obstétricale dans la région de Zinder ; (6) l'intégration de la prise en charge de la fistule obstétricale dans les centres de Santé de la Mère et de l'Enfant dans toutes les régions.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Adoption des dernières recommandations de l'OMS en matière de traitement et prévention par les ARVs, ainsi que la révision des différents guides thérapeutique et modules de formation des prestataires ; - Révision du plan stratégique de lutte contre la Tuberculose et l'élaboration de son guide de suivi évaluation, élaboration du plan de passage à l'échelle du GEN expert et de la prise en charge de la Tuberculose multi résistante (en cours) ; - Adoption des stratégies de Santé de la reproduction (SR) et de Prévention de la transmission mère-enfant (PTME) intégrés, à travers l'adaptation du module de Prise en charge intégrée de la grossesse et de l'accouchement (PCIGA) et du module PTME ; - Dans le cadre de l'institutionnalisation de la SDMR, mise en place de comités régionaux et d'un plan stratégique national élaboré, validé et 1000 copies diffusés dans le pays. Les données sur la SDMR sont régulièrement compilées sur toute l'étendue du territoire depuis août 2014 ; - En matière de lutte contre le paludisme, évaluation du plan stratégique 2011-2015 et élaboration du nouveau plan stratégique 2017-2021 de lutte contre le paludisme ; introduction de la chimio prophylaxie saisonnière (CPS) dans les régions de Tahoua, Zinder, Maradi, Dosso, Tillabéry et Niamey, ainsi que la poursuite de la mise œuvre de la stratégie de prise en charge des maladies de l'enfant ; - En matière de réponse aux épidémies et urgences sanitaires : diverses stratégies concernant la surveillance épidémiologique, l'entomologie, le laboratoire, la prise en charge des cas, la communication sur les risques et la coordination appuyés par la fourniture de Kits sanitaires complets d'urgence inter institutions et d'un appui technique pour l'évaluation de la prévention et contrôle des épidémies - Elaboration des Directives Nationales de mise en œuvre des interventions intégrées à base communautaire en matière de santé. - Introduction dans le Programme Elargi de Vaccination de 4 nouveaux vaccins : (1) Vaccin contre les Infections à Pneumocoque, (2) Vaccin contre les diarrhées à Rotavirus, (3) Vaccin injectable contre la Polio, (4) Vaccin contre les méningites à Meningo A. - Mise à l'échelle de DMPA au niveau de plus de 1200 cases de santé, ce qui est une avancée majeure dans l'accès des populations rurales à la PF - Mise en œuvre de la surveillance pour mesurer l'impact des interventions vaccinales contre les maladies évitables ; - Surveillance des Indicateurs d'alerte précoce de la résistance aux ARVs et aussi à la conduite de la surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes ; - Elaboration et validation du module SR/VIH reproduit en 909 exemplaires distribué dans toutes les structures et centres de formation ; révision du carnet de santé de la mère et de l'enfant, du registre et de la fiche intégrée CPN-R/PTME ; - Adaptation, testing et application au niveau de cinq (5) centres de référence de la communauté urbaine de Niamey de l'outil d'assurance qualité pour l'évaluation de la qualité des soins de santé maternelle, néonatale et infantile ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Au niveau opérationnel, un réseau de relais communautaires des interventions intégrées à base communautaire en matière de santé est en cours d'installation. Au moins 19 districts sanitaires sont couverts en 2017 ; - Soutien à la chimio prévention du paludisme saisonnier (CPS) et au dépistage de la malnutrition (périmètre brachial) ; à l'échelle nationale, cette intervention a atteint 2,233,062 personnes dont 1,465,716 ayant bénéficié des 4 passages prévus ; - Amélioration de la disponibilité accrue des SONU, passant de 29% en 2013 à 43% en 2015 et à 51,7% en 2017 ; - Amélioration de la prise en charge des complications de l'accouchement, et l'effectivité de la surveillance des décès maternels, des revues et des ripostes sur l'ensemble du pays avec une baisse du taux de décès maternel de 535 pour 100,000 naissances vivantes en 2012 à 520 pour 100,000 naissances vivantes en 2015 ; - Plus de 207000 nouvelles utilisatrices enrôlées en 2016 qui porte le taux d'utilisation de la PF à plus de 26%, de même plus 88,6% des points de Prestation des Services (PPS) n'ont pas connu de rupture de produits contraceptifs durant les 3 dernier mois contre 65% en 2013 (Enquête RHCS) ; - Mise en œuvre des activités de vaccination de routine et au cours de cette période, les couvertures vaccinales ont été au niveau national respectivement de 91% en 2014 ; 89% en 2015 et 90% en 2016. Au 30 octobre la couverture vaccinale au Penta3 est de 92% et organisation de campagnes de vaccination contre la méningite et la rougeole ; - Dans le cadre de la lutte contre la polio, organisation de 25 campagnes de masse contre la Poliomyélite ; Ces différentes campagnes ont donné des couvertures vaccinales de plus de 95% (cible requise) ; - le tétanos maternel et néonatal est déclaré éliminé suite à la revue qui a été menée en 2016 dans les Districts les moins performants (Nguigmi, Gouré and Tanout). Un Plan de maintien du statut - Mise à l'échelle et amélioration de la performance du programme PTME ; Progression du nombre de sites proposant des services de prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME) de 749 en 2013 à 919 en 2016 ; mise en place de 103 nouveaux sites PTME dont 30 pour la région de Maradi à travers la formation, le suivi post formation de prestataires de ses nouveaux sites ; Dynamisation de 36 sites PTME de la région de Tillabéry à travers la mise en œuvre du plan de communication PTME autour de ses sites qui ont permis renforcer la fonctionnalité des 36 sites ciblés à travers la sensibilisation de 3177 femmes et 612 hommes en âge de procréer vivants autour des sites PTME sur l'importance de la CPN, et de la PTME y compris de l'accouchement assisté par un agent de santé qualifié ; - Suivi communautaire des femmes enceintes séropositives et de leurs enfants dans la communauté urbaine de Maradi ayant permis d'améliorer l'observance de la prophylaxie par les ARV dans le cadre de la PTME et minimiser ainsi le taux de perdus de vue de 37 à 6% ; - Divers appuis dans le cadre de la lutte contre la Tuberculose. <i>Enquêtes/recherches/renforcement de capacités</i>

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Enquêtes rapides SONU (ERSONU) conduites en 2015 et 2017 ayant permis de disposer de données désagrégées par région et par district sanitaire en vue d'une planification opérationnelle des interventions à mettre en œuvre et améliorer les indicateurs SONU (Disponibilité, répartition, utilisation et la qualité des SONU) aux niveaux des DS et des DRSP ; - Fournitures en matériels SONU et des médicaments vitaux pour la santé maternelle mis à la disposition des sites SONU appuyés par des supervisions régulières de 200 sites SONU retenus ; - Amélioration de la disponibilité des SONU et du taux à 51,7% au 1er trimestre 2017 grâce à une complémentarité et une synergie de toutes les interventions ; - Surveillance des décès maternels (SDMR) dans son volet institutionnel par une formation des prestataires sur la SDMR, notification hebdomadaire des décès maternels et organisation régulière des revues des décès maternels. Mise en place des Huit (8) comités régionaux de SDMR ; - Amélioration de l'offre de service en matière de PF (Information, référencement) aux populations rurales, à travers la délégation de tâches aux matrones et médiatrices dans les régions de Maradi et de Zinder, avec plus de 1273 relais communautaires et 3182 agents au niveau de 1591 sites de distribution à Base Communautaire (DBC) ; - Dotation en kits de prise en charge chirurgicale de 585 cas de fistules obstétricales ; prise en charge en routines dans tous les 11 centres de prise en charge chirurgicale ; - Elaboration du rapport annuel de progrès des activités de l'éradication de la poliomyélite pour l'année 2015 et la documentation finale pour la certification, ainsi que le rapport phase 1b d'identification et destruction de tous les VPO2 et poliovirus sabin de type 2 au Niger ; - Traitement des PVVIH par les ARVs mise en place de 19 nouveaux centres prescripteurs d'ARVs, équipement de 8 Centres prescripteurs d'ARVs en compteurs de CD4 et appareil d'hématologie, formation de 16 chargés de la surveillance épidémiologique (CSE) à l'utilisation du logiciel FUSHIA, formation d'un pool de 20 superviseurs encore appelés parrains des agents prescripteurs d'ARVs, organisation de 06 missions de parrainage des centres prescripteurs d'ARV ; Assurance de la qualité des tests de dépistage VIH ; - Formation des 89 prestataires en prise en charge de la Tuberculose multi résistante, de 106 agents de santé en DOTs et 76 agents en matière de co-infection TB/VIH ; appui au contrôle de qualité des examens réalisés par les laboratoires périphériques ; formation de 22 éducateurs thérapeutiques du Centre national anti tuberculeux, pour l'amélioration de l'observance au traitement antituberculeux ; - Formation des techniciens de labo pour assurer la qualité des tests de dépistages réalisés dans le cadre de sécurité transfusionnelle ; - Formation (a) de 20 formateurs nationaux, 37 enseignants des écoles de santé et 80 prestataires sur le module de prise en charge intégrée de la grossesse et de l'accouchement (PCIGA) et du module PTME ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		(b) 40 formateurs nationaux sur le module de soins essentiels du nouveau-né et réanimation néonatale, (c) 200 agents de santé sur les soins essentiels du nouveau-né dans toutes les régions du pays ; - Production, mise à disposition des maternités et dissémination de 1 000 exemplaires du partogramme pour le suivi de l'accouchement ; - Renforcement des capacités de 106 médecins et sages-femmes en Soins Après Avortement (SAA), en Surveillance des Décès Maternels, en Riposte (SDMR), en Planification Familiale (PF) et en Soins Essentiels Nouveau-nés (SENN) ; - Formation de 54 enseignants des écoles de santé en PF et SAA en prenant en compte les nouvelles directives pour l'amélioration de la formation de base dans ces écoles. - Formation de 135 Agents de santé communautaires à l'administration du SAYANA PRESS, contraceptif, injectable sous-cutané ; - Introduction de l'outil informatisé d'adaptation et de formation (ICATT) pour la formation en PCIMNE dans 23 écoles de formation des agents de santé publiques et privées, pour appuyer l'apprentissage et la maîtrise de la stratégie de PCIMNE à environ 3500 élèves et garantir une meilleure prise en charge des enfants de 0-5 ans dans les formations sanitaires ; - Révision du registre PCIMNE et distribution de 1000 exemplaires reproduits dans les formations sanitaires ; - Dans le cadre de l'application de la stratégie de prise en charge de la santé de la mère et du nouveau-né au niveau communautaire, formation de 180 ASC sur le module PCCMNN ; dotation de 25 cases de santé des districts sanitaires de Kollo, say et Birni N'Konni en équipements et supports de collecte de données et en motos tout terrain, pour la mise en œuvre des activités de recensement des femmes enceintes, de supervision des relais et des Visites à domicile (VAD) ; - Appui à l'analyse de goulots d'étranglement et des progrès réalisés dans le domaine de la réduction de la mortalité maternelle, infantile et néonatale ; - Organisation des éditions 2014,2015 et 2016 de la semaine survie de l'enfant couplée à « Pneumonie Day », fournitures de 105 cases de santé des districts sanitaire de ces régions en médicaments pour la prise en charge de la pneumonie et du matériel de prévention des infections ; - Soutien aux réfugiés pour leur assurer l'accès aux services de soins de santé primaires et leur intégration dans le système national de santé en complément aux efforts du gouvernement pour combattre les maladies transmissibles et non transmissibles ; ainsi, 36 840 réfugiés ont bénéficié d'une assistance sanitaire. Les consultations pour les enfants de moins de 5 ans représentaient 21,13% de janvier à juin 2017, contre 39% au premier semestre 2016. Une amélioration du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a également été constatée ; 0,18 pour 1000 enfants au cours de la période considérée, contre 0,47 pour 1000 en 2016. ; - Assistance médicale de base aux citoyens Nigériens rapatriés d'Algérie (5 000+ bénéficiaires) ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Assistance médicale de base, suivi médical spécialisé et soutien psychosocial et psychiatrique aux migrants de retour en transit au Niger (5 000+ bénéficiaires)
3-2 : Les populations vulnérables dans les zones d'intervention ont accès à des établissements scolaires disposant d'infrastructures, d'équipements, de matériel pédagogique et didactique, et de ressources humaines adéquates	CAT 2	Rappel des indicateurs : 3.2.1 Pourcentage d'écoles qui respectent le ratio enseignants/élèves 3.2.2 Pourcentage d'enseignants formés dans les ENI 3.2.3 Pourcentage d'écoles respectant les normes en matière d'infrastructures et d'équipements 3.2.4 Pourcentage d'écoles rurales disposant de cantines Les appuis ont concerné l'amélioration de l'offre et de la demande en matière éducative, au niveau politique, fonctionnel et individuel. Les principaux appuis sont : - Soutien aux activités éducatives pour l'accès des enfants des familles de réfugiés maliens à l'école dont 65% avaient eu accès au système éducatif national au Niger en juin 2017 ; sur une population d'enfants en âge d'aller à l'école de 23 888, les données de 2017 indiquent que seulement 3 958 enfants (6-14 ans) sont actuellement inscrits à l'école. En juin 2017, un total de 2 949 enfants réfugiés, dont 1 327 filles, dans les trois camps et la zone d'accueil des réfugiés sont inscrits dans l'enseignement primaire ; - Au niveau secondaire, 78 enfants réfugiés sont inscrits dans les collèges (27 filles et 51 garçons) et bénéficient d'un soutien pour poursuivre leurs études dans des centres urbains ; Les enfants réfugiés d'âge moyen dans le camp d'Abala bénéficient d'un accès à l'école intermédiaire récemment construite ; Diffa, 2786 enfants de 6 à 11 ans sont inscrits à l'école primaire ; 1359 élèves de 12 à 17 ans et 237 élèves sont âgés de 1 à 19 ans. En plus des interventions dans les zones des camps de réfugiés, on retiendra les appuis suivants : - Appui constant à l'Etat dans le renforcement de l'offre de services de préscolaire en milieu rural, à travers la création de 160 jardins d'enfants communautaires (JEC) dans des écoles primaires dans les communes de convergence. En 2017, ces JEC ont formé 15,215 enfants, dont 7,428 filles et plus 74,985 parents formés sur les aspects de stimulation précoce entre autres ; - Mise en place du dispositif de formation continue des enseignants à travers la formation de pools de formateurs nationaux et régionaux en didactique dans les disciplines fondamentales (langue et mathématiques) ; (en 2016, 972 professeurs des collèges dont 324 femmes formées en mathématiques et en science) ; - Dans le cadre de l'accès et du maintien, pour les enfants en situation de handicap, option pour leur inclusion dans le système à travers l'identification, la gestion du handicap au plan médical et des méthodes pédagogiques innovantes en situation de classe pour faciliter leur intégration et leur réussite scolaire. En 2016, 2598 enfants porteurs de handicap ont ainsi été accueillis et encadrés ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Poursuite du renforcement des structures communautaires de gestion des écoles du primaire et du secondaire - Signature de 10 Engagements sur la scolarisation des filles par le Gouvernement, Partenaires, les ONG/OSC qui a contribué à la signature du décret de protection des filles en cours de scolarité ; - Contribution à l'élaboration de la Stratégie d'accélération de la scolarisation des filles des cycles de base 1 et 2 - renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité des enseignants et l'amélioration de la qualité des apprentissages des élèves avec la mise en place du dispositif de formation continue des enseignants à travers la formation de pools de formateurs nationaux et régionaux en didactique dans les disciplines fondamentales - Diverses formations et renforcements des capacités des différents acteurs du système, construction, équipements de classes d'infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement et fournitures de matériel didactique - Mise en place et approvisionnement de cantines scolaires, de jardins potagers, de moulins à grain, de troupeau scolaire, d'éducation nutritionnelle - Octroi de bourses aux filles et aux enfants dans les zones nomades - Création et fonctionnement d'écoles de la 2ème chance et de classes passerelles pour enfants non scolarisés ou déscolarisés
3-3 : Les populations vulnérables disposent de points d'eau modernes et d'infrastructures d'assainissement de base	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 3.3.1 Pourcentage de la population rurale ayant accès à l'eau potable 3.3.2 Pourcentage de la population rurale disposant d'infrastructures d'assainissement de base Les appuis visent à améliorer l'offre en eau potable et en infrastructures d'assainissement. On peut citer : - Construction et aménagement d'ouvrages hydrauliques et promotion de l'hygiène dans les communes, villages, centres de santé et écoles ; - Extension et réhabilitation des réseaux de distribution d'eau dans 7 communes d'intervention du projet « Appui à la gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales »

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Couverture des besoins en 424,623 personnes pour un accès amélioré à l'eau potable par la construction et/ou réhabilitation d'infrastructures sur la période 2014-2016 (contre une cible 300,000 personnes) auxquelles se sont ajoutées 9 972 en 2017. - Consolidation de la stratégie « WASH in NUT », réalisation du paquet Eau-hygiène-assainissement dans des CSI/centres nutritionnels et amélioration de la qualité des services de santé dans les DS des régions les plus affectées par la malnutrition - Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) expérimenté dans les communes de convergence, 601 villages abritant 307,236 habitants ont obtenu la certification de Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) en 2016 (288 villages sur les 358 déclenchés en 2016 et 288 déclenchés en 2015 et certifiés en 2016) auxquels il faut ajouter 66 nouveaux villages abritant 49.184 habitants déclarés FDAL en 2017 ; - Elaboration d'une réponse globale et coordonnée pour la poursuite de l'assistance et l'appui au Gouvernement et à ses partenaires en vue d'une coordination sectorielle effective de la réponse aux urgences. Ainsi, en 2016, 396,537 personnes déplacées internes/refugiées ou retournées dans la région de Diffa ont eu accès à de l'eau potables et aux infrastructures d'assainissement (forages manuels, construction de latrines...) - Appui au niveau politique avec notamment l'appui à la préparation du PROSEHA (2016-2030), appui à l'élaboration de la feuille de route nationale "Niger FDAL d'ici 2030", les plans d'action régionaux ATPC, etc. - Co-financement d'ouvrages structurants dans la région de Diffa à l'instar du mini-AEP Toumour, forage profond et mini-AEP multi-villages à Blabrine et renforcement du système d'AEP à Kidjandi) - Certification pour la fin de la défécation à l'air libre (FDAL) et accès élargi dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) - Extension et réhabilitation des réseaux de distribution d'eau dans 7 communes d'intervention ; -- - Equipement du centre de santé de Chétimari avec un forage à pompe solaire et un réservoir d'eau. - Creusage d'un forage au niveau du village de Gaidam. - Réalisation et installation de forages et/ou des pompes d'eau dans plusieurs villages de Diffa et Tillabéry bénéficiant à une population totale de 82,749 (dont 42,564 femmes)

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
3-4 : Les jeunes/adolescents et les femmes en âge de procréer bénéficient d'informations et de services de prévention et de prise en charge des maladies	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 3.4.1 Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant de conseil et dépistage du VIH au cours de la CPN 3.4.2 Pourcentage de formations sanitaires offrant des services de SRAJ et de PTME 3.4.3 Proportion de jeunes/adolescents ayant des connaissances adéquates sur la prévention du sida Les appuis ont élevé les niveaux de connaissances, de conseils et de services autour des maladies ciblées : - Amélioration de l'environnement et appuis institutionnels : curricula et formation des cadres d'enseignement relativement au programme d'éducation complète à la sexualité, plan stratégique multisectoriel en santé des adolescents et jeunes, Plan d'accélération de la lutte contre le VIH/sida, Plan de communication, Plaidoyer auprès du gouvernement, des partenaires et du secteur privé pour le financement national de la stratégie e-TME, Mise à l'échelle et amélioration de la performance du programme PTME, Plan stratégique de lutte contre la Tuberculose ; - Sensibilisation de masse et via les prescripteurs et leaders d'opinions, Conseils et dépistages : barrières diverses, normes favorables aux thématiques sur la vaccination, l'espacement des naissances, la scolarisation, le mariage précoce, sécurité transfusionnelle... - Renforcement des connaissances, attitudes et pratiques favorables des personnels de santé et de soutien Grâce à l'information des populations par les pairs éducateurs et les ONGs et la mise en place d'appareils de biologie au niveau de deux formations sanitaires, les succès suivants ont été enregistrés : - 3296 réfugiés et populations hôtes informés sur les IST/VIH/Sida dont 713 référés pour le dépistage volontaires ; - 3220 personnes dépistées dont 71 positives à l'issue des interventions de marketing social couplées à la promotion du dépistage volontaire, et deux (2) centres prescripteurs d'ARV sont fonctionnels ; Dans le cadre des interventions visant à renforcer les capacités nationales à livrer des programme VIH qui sont exempts de toute discrimination et stigmatisation des activités d'information ont permis d'atteindre : - 35 agents de santé (médecins, sages-femmes et infirmier) formés en prescription ARV ; - 120 agents des forces de défense et de sécurité (FDS) sur les IST/VIH/SIDA ; - 20 médiatrices communautaires sur la PTME ; - 147 cas de PTME pris en charge ; - 56761 réfugiés et populations hôtes informés sur les IST/VIH/Sida dont 2871 personnes dépistées et 44073 condoms distribués ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- 40 professionnelles de sexe formées avec 38% des PS rencontrées qui rapportent avoir utilisé le préservatif. D'autres avancées majeures relevées : - L'intégration complète de l'éducation sexuelle en milieu scolaire, notamment les thématiques suivantes : - les aspects de démographie (structure de la population, croissance démographique, transition démographique) intégrés dans la géographie ; (b) la SR (anatomie et physiologie des organes génitaux, puberté, IST/VIH/SIDA, la grossesse et l'accouchement normal et dystocique, la régulation des naissances) mais aussi (c) les pratiques néfastes (toxicomanie, dépigmentation) intégrées dans les matières Economie Familiale ; Histoire et Géographie et Sciences de la Vie et de la Terre ; - La révision, l'intégration dans le curricula et la formation des cadres (44 conseillers pédagogiques et 275 enseignants) en vue de renforcer les capacités du MES pour la mise en œuvre du programme d'éducation complète à la sexualité. Une autre formation visant 84 Conseillers Pédagogiques et 200 enseignants est en cours de réalisation à Niamey, et Maradi ; - Conception de « l'initiative Adolescentes du Niger », connue sous le nom du programme « Illimin » dans laquelle les capacités des cadres des Ministères partenaires et des ONGs de mise en œuvre ont été renforcées en vue de l'élaboration et de l'exécution des programmes destinés aux adolescentes ; ainsi 57178 adolescentes ont pu bénéficier des sessions modulaires et de l'alphabétisation entre 2014 et 2017. Les dialogues communautaires et les visites à domicile, organisés dans le cadre dudit programme ont renforcé également les capacités des parents des adolescentes et des communautés à mettre fin aux mariages des enfants. Quelques indicateurs montrent l'impact du programme « Illimin » (le pourcentage d'adolescentes du programme qui savaient quand une femme pouvait tomber enceinte pendant son cycle menstruel est passé de 31% avant programme à 81% après programme ; l'utilisation de la contraception moderne chez les adolescentes mariées qui suivent le programme est passé de 16% en début du programme à 56,54% à la fin des huit mois du programme). Par ailleurs, les appuis suivants ont été effectués en matière de renforcement des capacités : - 240 prestataires des « centres de santé Amis des jeunes » des huit régions ont vu leurs capacités renforcées pour la prise en charge de la Santé des adolescents et des jeunes (SAJ) de 2014 à 2017 ; - Des algorithmes de prise en charge des IST/VIH/Sida ont été élaborés et disséminés dans toutes les formations sanitaires du pays ainsi que des pagivoltes et aides mémoire pour la prévention et la prise en charges des infections.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		Le plan stratégique SSRAJ 2011-2015 et le programme d'orientation en SAJ ont été évalués en 2016 ; sur la base des résultats de cette évaluation, un plan stratégique multisectoriel national en santé des adolescents et jeunes 2017-2021 a été élaboré et validé. En ce qui concerne la prévention et la réponse aux épidémies, 100% des d'élèves et des enseignants des écoles primaires dans les régions les plus à risque de la maladie à virus Ebola (Maradi, Zinder, Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéry) ont acquis des connaissances relatives à la prévention par le biais de l'hygiène incluant le lavage des mains. Au niveau national tous les inspecteurs scolaires ont également été formés pour renforcer les pratiques de lavage des mains ; Pendant l'épidémie de la méningite un appui aux efforts de réponse y compris à travers la mobilisation sociale pour la promotion du renvoi systématique aux établissements de santé. Le renforcement des capacités pour la promotion des PFE a touché également les agents de santé dans les communes de convergence qui ont reçu une formation en communication interpersonnelle ; - 3,937 jeunes à risque et jeunes non scolarisés de 44 communes ont renforcé leurs capacités en matière de leadership, compétences de vie et consolidation de la paix, dont 1 476 provenant de 30 communes de convergence. À Diffa, 600 jeunes ont bénéficié de la formation professionnelle et du mentorat ; - 624 villages ont engagé le dialogue communautaire autour des hadiths concernant l'éducation des filles - Dans 901 villages, 7,280 personnes, dont des chefs traditionnels, des leaders de filles et de garçons et des élus locaux, ont engagé un dialogue pour aider les familles à adopter des pratiques familiales essentielles, prévenir les mariages d'enfants et inscrire / retenir les filles à l'école - Référencement de femmes migrantes au centre mère-enfants d'Agadez et Niamey - Suivis par des agents villageois formés en appui psychosocial de 120 groupements (1838 bénéficiaires) dans les départements de Kantché

3-5 : Les structures nationales concernées par la mise en œuvre de la politique nationale de la population appuyées, disposent des capacités renforcées et d'informations appropriées pour la coordination, le plaidoyer et la mise en œuvre de la politique nationale de population	CAT 4 (-)	Rappel des indicateurs : 3.5.1 Pourcentage de régions disposant d'un mécanisme fonctionnel de mise en œuvre de la DPP 3.5.2 Taux d'exécution des interventions prioritaires de la DPP 3.5.3 Adoption et mise en œuvre de lois pour la protection des jeunes filles contre le mariage précoce 3.5.4 Nombre d'enquêtes et d'études réalisées sur l'état, la structure et la dynamique de la population 3.5.5 Taux d'exécution du plan d'action d'appui à la politique de population Les appuis ont couvert : - Sur l'environnement institutionnel et l'amélioration des connaissances : études sur les dynamique Population – Développement, indicateurs sociodémographiques et prospectives, enquêtes et collecte de données - Sur les capacités de mise en œuvre : Renforcement des mécanismes régionaux pour la DPP, Monographies régionales spécifiques sur les adolescentes et analyses thématiques - Sur le renforcement des leaders et plaidoyers : thématiques sociales et démographiques - Appui à la Planification et programmation soutien technique à la Direction Générale de l'Etat Civil des Migrations et des Réfugiés : (a) le renforcement des capacités du cadre juridique de la Détermination du Statut de Réfugié avec le soutien du cadre réglementaire et légal, et (b) la participation aux sessions d'éligibilité traitement des dossiers des demandeurs d'asile. ; - Plaidoyer en faveur du renforcement du cadre juridique pour la protection des réfugiés, en particulier des femmes et des filles, en relation avec les violations des droits les plus courantes ; spécifiquement le mariage précoce et forcé ; - Tenue d'un forum sur des questions de population et développement a été organisé en mars 2014 ; - Production de monographies régionales spécifiques sur les adolescentes âgées de 10-14 ans et de 15 analyses thématiques ; - Projections de population de 2015 à 2035 ont été produites dans le cadre de l'appui à l'exploitation des données du 4^{ème} RGP/2012 par l'institut National de la Statistique (INS) ; - Renforcement des capacités techniques de 678 acteurs cadres régionaux et départementaux, parlementaires, Elus locaux, et chefs traditionnels dans l'élaboration des plans d'action, notamment en ce qui concerne la prise en compte des enjeux liés à l'atteinte du dividende démographique et au Droits humains ; - Renforcement des capacités de 42 cadres (24 conseillers municipaux et 18 cadres départementaux) et élus locaux de 6 communes de convergence de 3^{ème} génération de la région de Maradi our la prise en
---	------------------	--

		compte des questions de population, dividende démographique, la SR et les Droits humains dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement.
3-6 : Les leaders religieux et coutumiers et les OSC disposent de capacités renforcées pour la mobilisation sociale en faveur des pratiques favorables à la maîtrise de la croissance démographique	CAT 4 (-)	Rappel des indicateurs : 3.6.1 Nombre de campagnes de mobilisation sociale menées par année 3.6.2 Taux de prévalence contraceptive moderne Les appuis ont visé des segments particuliers que sont les leaders religieux et les OSC pour renforcer leurs capacités techniques et de mobilisation autour de la problématique démographique. Cela a passé par l'élaboration d'outils techniques comme un plan de communication pour la planification familiale, et diverses activités de renforcement des connaissances : santé de la reproduction, mariage précoce et interrelations population et développement, Plaidoyer et sensibilisation en faveur de la PF, de la santé maternelle, de l'égalité des sexes et de la prévention des mariages d'enfants, les produits pour la santé de la reproduction, modération, morale, jurisprudence, et culture générale en islam..., approche et pédagogie De façon spécifique, l'on retiendra les réalisations suivantes : - Les capacités de 235 chefs traditionnels renforcées pour assurer la prévention des mariages des enfants et pousser les femmes à l'utilisation de la PF et à la fréquentation des centres de santé ; ce qui amène à 235 le nombre de chefs actifs impliqués dans les activités de plaidoyers en faveur de la lutte contre le mariage des enfants, y compris l'intégration des droits et besoins des adolescents et jeunes dans les lois, politiques et programme (cf. : appel à l'action lancé par les chefs traditionnels lors de leur forum annuel pour la promotion de l'éducation des filles et contre le mariage des enfants) ; - Les capacités de 60 parlementaires ont été renforcées sur le Dividende Démographique et les thématiques subséquentes (dynamique de population, planification familiale, besoins des jeunes et mariage des enfants, la fenêtre pour la capture du DD) et leurs conséquences sur le développement durable. - L'engagement des leaders religieux à accompagner la mise en œuvre de la stratégie EdM. Ces leaders religieux se sont constitués en relais pour la clarification des positions de la religion musulmane par rapport à la question de planification familiale au sein de leurs communautés. - Les membres des écoles des maris (EdM) acceptent volontairement de mener les activités de sensibilisation au niveau des CSI sites et villages environnants ; ils engagent souvent leurs propres moyens (matériels et financiers) dans le cadre des activités

		- L'engagement des communes à accompagner les EdM dans leurs activités, ces appuis sont dans certains cas inscrits dans les budgets annuels des communes. - La collaboration avec les matrones et coiffeurs traditionnels (les wanzams) dans les villages a contribué à réduire les accouchements à domicile et à l'accroissement du taux d'utilisation de la PF. - Les structures de santé abritant les EdM voient leurs indicateurs s'améliorer, d'où les multiples demandes d'extension ; - Ces écoles font la promotion de la santé de la reproduction notamment en créant les conditions pour que les femmes et les enfants accèdent aux services et soins de santé. Elles participent aux changements de comportement et des normes sociales pour une plus grande protection des droits des femmes et des filles.
3-7 : Les communautés et les services ont des capacités renforcées pour l'enregistrement des faits d'état civil et la protection des enfants et des femmes contre toutes formes d'abus et de violences	CAT 2	Rappel des indicateurs : 3.7.1 Taux de couverture des services d'état civil 3.7.2 Taux d'enregistrement des naissances dans les délais légaux 3.7.3 Pourcentage de départements disposant de services éducatifs judiciaires et préventifs (SEJUP) 3.7.4 Pourcentage de départements disposant de comité opérationnel de lutte contre les violences faites aux enfants et aux femmes Les appuis ont pour objet d'améliorer la qualité et le taux de couverture en matière de : - services de l'état civil avec construction et mise à disposition de complexes composés de bâtiments et de logements pour les agents d'Etat-Civil, amélioration de l'offre des services et de la demande pour l'enregistrement de naissances dans les délais requis et à l'émission de jugements déclaratifs de naissance et mise en place de comités relais au niveau des villages - des services éducatifs judiciaires et préventifs avec l'appui à la coordination des actions de prévention et de prise en charge communautaire, la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité, y compris l'apprentissage et l'équipement de base pour leur autonomisation. - des dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants avec l'élaboration et validation de la Politique et du plan d'action budgétisé de protection judiciaire juvénile, la dotation du pays d'une stratégie nationale de prévention des violences basées sur le genre, le renforcement de capacités des Communes, des Forces de Défense et de Sécurité, des services sociaux de protection de l'enfant et des Communautés, la fourniture, dans les camps et sites de réfugiés, d'Espaces amis des enfants et d'un appui psychosocial.

		Les appuis spécifiques ci – après sont identifiées : - 12 568 personnes dont 4 023 hommes et 3 780 femmes, 2 607 garçons et 2 158 filles ont été sensibilisées sur les conséquences des Mutilations Génitales Féminines (MGF) et la nécessité d'arrêter la pratique ; - 352 signatures d'engagement de leaders communautaires pour l'abandon des MGF ; - 248 sessions de dialogue communautaire et une session de joutes oratoires sur l'élimination du mariage des enfants ; - 23 personnes représentant des organisations étatiques et non étatiques et des agences des Nations Unies sont outillées pour assurer une gestion efficace des cas de VBG et sept (7) d'entre elles formées sur la supervision ; - 75 personnes travaillant au sein de structures étatiques et non étatiques ont vu leurs capacités renforcées en matière d'information et sensibilisation sur les VBG et aussi sur la collecte et la gestion de l'information (GBVIMS) ; - 18 agents du Ministère de la jeunesse travaillant au niveau de la ligne verte ont acquis des connaissances sur les VBG, les besoins d'une personne survivante et le mécanisme de référencement et contre référencement des cas de VBG ; - 31 cadres centraux et régionaux ont augmenté leurs connaissances sur les concepts de base VBG, le GBVIMS et le processus de gestion de cas afin de pouvoir survivre et orienter les intervenants dans le domaine ; - 2 nouvelles organisations à savoir ONG Diko et Handicap International ont adhéré au GBVIMS, qu'elles utilisent ; - 3 nouveaux centres de prise en charge mis en place ; - 1 centre de prise en charge holistique à Diffa a été renforcé ; - 801 cas de VBG pris en charge par les centres de prise en charge holistiques ; - 1 arrêté ministériel (MPFPE) a mis en place un comité chargé d'élaborer le plan d'action national et 1 sous-groupe de travail VBG à Diffa opérationnel ; - 1 stratégie de renforcement des capacités des acteurs VBG disponible ; - Soutien aux services nationaux chargés de la déclaration des naissances et de la délivrance des certificats d'état civil. À cet égard, l'enregistrement systématique des naissances dans les centres d'État des camps, les zones d'accueil des réfugiés et les zones urbaines, dans les délais prescrits par la loi, reste le principe sur lequel les partenaires et les structures communautaires continuent de mener des campagnes de sensibilisation. - le soutien aux structures communautaires responsables de l'identification des naissances à domicile a également facilité la déclaration des naissances aux services publics concernés ;
--	--	---

		- Plusieurs sessions en renforcement de capacités aux différentes structures communautaires opérationnelles sur le camp de Sayam forage ainsi que sur les sites, 213 (101 hommes, 75 femmes, 20 garçons et 17 filles) personnes ont été formés. Le but était de : souligner l'importance de respecter le code de conduite dans l'exercice de leur fonction en tant que leaders et membre des comités, leurs rôles dans la prévention des violences basée sur le genre, un rappel des concepts de base du VBG ainsi que du système de référencement ; - Contribution aux progrès enregistrés dans l'enregistrement des naissances dont l'enregistrement dans les délais a augmenté grâce à l'amélioration de l'offre des services et de la demande ; en ce qui concerne l'offre, les données significatives sont, entre autres, le pourcentage de villages érigés en centres de déclaration a atteint 80% du pays ; Plus de 4.000 agents d'état civil ont été formés permettant de parvenir à un taux de 67% de centres opérationnels des villages ; la mise en place de comités relais dans 85% des villages érigés en centre de déclaration et la sensibilisation d'1.700.000 personnes dans 50% des villages érigés en centres de déclaration. En c qui concerne la demande, elle a été stimulée par les mêmes progrès mentionnés plus haut ; - Près de 6.000 enfants ont bénéficié des services de protection (43% victimes d'abus ou d'exploitation, 31% à risque, 13% en conflit avec la loi et 13% d'autres cas). Les services ont également référé 900 enfants. Les agents des services de tout le pays (soit plus de 100 répartis en 4 groupes) ont bénéficié d'une formation d'une semaine sur la protection de l'enfant, en particulier sur la gestion des cas ; - En matière de protection communautaire de l'enfant, environ 20.000 personnes, dont 12.000 enfants, ont bénéficié de l'approche « légère » mise en œuvre par des ONG partenaires de 2011 à 2015 dans 60 villages. Des comités de protection de l'enfant mis en place dans chaque village ont été formés et ont disséminé des informations sur les questions de protection de l'enfant, détecté des enfants victimes ou à risque pour lesquels ils ont mis en place une solution au niveau de la communauté ou qu'ils ont signalés aux autorités ou services compétents ; - Environ 40.000 personnes, dont 24.000 enfants, ont bénéficié de l'approche « intensive » mise en œuvre par les Directions régionales de protection de l'enfant depuis 2012 dans 75 villages. Des facilitateurs qui vivent un an dans le village ont animé des sessions éducatives sur différentes thématiques touchant les enfants qui permettent un dialogue communautaire menant à la décision d'abandonner les pratiques néfastes pour le bien-être de l'enfant ; - Réintégration de femmes et filles Nigériennes migrantes dans la région de Kantché ; établissement et suivi des groupements ; - Référencement de femmes migrantes au centre mère-enfants d'Agadez et Niamey.
--	--	---

Domaine de coopération 3 : Gouvernance, Paix & Sécurité

Effet 4. D'ici à 2018, les institutions nationales et locales, les OSC et les groupes ciblés appliquent les principes de bonne gouvernance et de consolidation de l'Etat de droit

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
4-1 : les institutions nationales et locales disposent d'outils pour la planification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques publiques sensibles au genre	CAT 4 (-)	Rappel des indicateurs : 4.1.2 Pourcentage de stratégies sectorielles accompagnées d'un dispositif de S/E opérationnel 4.1.3 Taux moyen d'exécution des enquêtes prévues dans la stratégie nationale de développement de la statistique pour le suivi des objectifs de développement (EDSN MICS, Pauvreté, RGPH, Emplois secteurs informels, Vulnérabilité, Nutrition, Gouvernance) 4.1.4 Niveau d'évolution dans la mise en place de cadres et outils de veille et de suivi de l'utilisation transparente des ressources financières des secteurs minier et pétrolier Les appuis n'ont pas forcément tenu compte de la sensibilité Genre, mais de façon générale ont concerné entre autres : - En matière de Plans, Programmes, Études et Analyses : élaboration du programme prioritaire de renforcement de capacités pour la mise en œuvre du PDES (PAPMO) et conduite de la Revue annuelle 2014 de la mise en œuvre du PDES, conduite de diverses enquêtes et études sectorielles, élaboration de CDSMT, appui à la planification régionale, formulation de politiques sectorielles et appuis à la planification stratégique, y compris la réalisation de l'audit organisationnel du Ministère de la Santé Publique pour une meilleure gouvernance du secteur de la santé, - Renforcements de capacités institutionnelles, humaines et programmatiques, de veille en matière de gouvernance... - Renforcement du cadre de collaboration entre le secteur de la santé et les autres secteurs non sanitaires et les organisations de la société civile en vue de l'amélioration des interventions intersectorielles et de la performance du secteur de la santé Les réalisations spécifiques en termes d'appuis à la gouvernance économique - Appui à l'élaboration des rapports annuels de mise en œuvre du PDES 2012-2015 (RMO 2013, 2014 et 2015) ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Appui à la réalisation de l'étude sur « la réduction des inégalités et l'émergence d'une classe moyenne au Niger », édition 2014 ; - Appui à l'élaboration de rapports annuels sur les OMD et le développement humain (RNOMD 2014 et 2015) ; RNDH 2016 ; - Appui au processus d'évaluation finale du Plan de Développement Economique et Social (PDES) mis en œuvre sur la période 2012-2016 ; - Appui à la formulation du nouveau plan de développement économique et social 2017-2021 ; - Appui au processus d'intégration des ODD dans le nouveau PDES ainsi que l'organisation de la table ronde pour le financement de ce plan quinquennal ; - Appui à la réalisation de l'Enquête Nationale d'Evaluation d'Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques (ENISED) ; - Appui à la réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS). - Appui aux huit régions qui ont préparé et soumis leurs PAP à l'issue d'un processus participatif. - Appui aux secteurs sociaux à disposer des CDMT avant la réforme en cours des finances publiques. - Appui à la sensibilisation et vulgarisation du document de la PNSN au niveau central et décentralisé. - Mise en œuvre d'une approche de gender transformation programme (incluant des études spécifiques sur le genre et la mise en œuvre d'actions genre-sensitive) ; En matière de renforcement de la gouvernance du secteur de la santé : - Appui à l'évaluation de la politique nationale de santé de 2002 et à l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de santé en 2015 - Appui à l'évaluation du PDS 2011-2015 et l'élaboration du nouveau PDS 2017-2021 ; - Appui à l'élaboration de la Carte sanitaire - Réalisation de l'audit institutionnel du MSP en 2015 ; - Evaluation de l'ENSP en 2016 - Appui à l'élaboration du guide de suivi-évaluation du PDS 2017-2021 - Réalisation de l'enquête SARA en 2015 ; Appui à l'élaboration des annuaires statistiques du MSP ; - Réalisation des comptes nationaux de la santé, exercices 2014, 2015 et 2016 (75 000 USD) - Réalisation des études sur les ressources humaines en santé (Marché de travail, préférence des agents de santé, cartographie des stratégies, Etude sur la charge de travail entre 2015-2017...) Appuis à la publication et dissémination des résultats de plusieurs enquêtes et études dont :

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- l'Enquête démographique et de santé de 2012, - le 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H), - l'étude sur les interrelations population et insécurité alimentaire, - l'évaluation rapide des MGF, évaluation de l'atteinte des OMD concernant les femmes et les filles, - L'étude sur l'ampleur et les déterminants des VBG au Niger, - 16 analyses thématiques relatives à la dynamique de la population, sur la base des données du RGP/H 2012, - Enquête rapide sur les SONU, - Enquête sur la sécurisation des produits SR - Évaluation à mi-parcours de la feuille de route pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale. - Evaluation externe de l'initiative EdM - L'Évaluation de la phase pilote de l'initiative adolescente - L'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale genre de 2008 à 2016 - L'appui technique et financier à l'élaboration d'une nouvelle politique nationale genre qui a été adoptée en 2017. - L'appui à la mise en place et au fonctionnement des cellules genre au sein de 21 Ministères pour l'intégration du genre dans les politiques et programmes nationaux. - L'appui à l'élaboration des outils (manuels et guides) et le renforcement des capacités des acteurs pour la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets. - Formation du personnel de l'ANLTP - Formation des chefs de quartiers et leurs femmes à Zinder pour l'identification et prise en charge des victimes de traite - L'adoption de la loi de décembre 2016 portant création de la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées du Niger (HALCIA) suite à un partenariat et un processus consultatif de deux ans entre l'ONUDC, les acteurs nationaux et la société civile avec l'assistance de Transparency International pour assurer le respect de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) ; - Dans le cadre du mécanisme d'examen de la CNUCC, organisation de visites de pays au Burkina Faso, au Mali et au Niger a permis d'analyser les lacunes des cadres juridiques actuels en matière de lutte contre la corruption concernant la criminalisation des infractions liées à la corruption et la coopération internationale. Les recommandations formulées dans ces rapports appuient les décideurs politiques dans le renforcement de la législation nationale en matière de lutte contre la corruption ; - Adoption, en 2016, par les gouvernements sahéliens membres de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) des lois pénalisant le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Appui technique au développement de la directive régionale de l'UEMOA qui sous-tend et harmonise les lois nationales avec les normes internationales ; Les appuis les plus significatifs à entrepreneuriat des jeunes se présentent comme suit : - Création de 21 micro entreprise par les lauréats d'un concours organisé par le Ministère du Commerce, et financé par l'entremise de ASUSU S.A ; - Élaboration et financement 7 micro-projets emploi vert et 10 entreprises sociales et solidaires soutenus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ; - Mise en place d'un incubateur d'entreprises au niveau de l'Université Abdou Moumouni ; - Appui à la mise en place d'une Plateforme des intervenants pour les fédérer autour de la même vision et éviter les interventions disparates pour un impact beaucoup plus grand des interventions.
4-2 : Les Institutions chargées des élections disposent de capacités pour gérer efficacement les processus électoraux et organiser des scrutins conformes aux standards nationaux et internationaux	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 4.2.1 Taux de participation aux élections présidentielles (désagréé par sexe) 4.2.2 Taux de représentativité de femmes dans les instances de prise de décision (AN, Gouvernement, Conseils communaux) Les appuis visent : - un meilleur taux de participation aux élections présidentielles : élaboration d'un projet d'appui au cycle électoral au Niger et la mise en place d'un fonds commun pour son financement, conduite d'une étude de faisabilité sur l'enrôlement biométrique, mise en place du panier commun et mobilisation des ressources, formation et éducation civique et communication et sensibilisation ; - une meilleure représentativité des femmes dans les instances de haut niveau national ou décentralisé : adoption d'une loi sur le quota de parité hommes/femmes pour les postes électifs ; - De façon spécifique, dans le cadre de l'appui au cycle électoral du Niger pour l'organisation des trois scrutins majeurs (élections présidentielle, législatives et locales) en 2016, appui dans la mise en place d'un cadre de dialogue politique pour le maintien du consensus autour du processus électoral et continue l'appui aux institutions en charge de conduire ou d'accompagner les élections, notamment la Commission Électorale Indépendante (CENI), le CSC, la CNDH ; - L'inclusion des activités de sensibilisation et de formation aux opérations et techniques de vote a assuré une participation massive des nigériens notamment les femmes et les jeunes au cycle électoral

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		de 2016 avec un taux de participation au 1er tour de l'élection présidentielle couplé aux législatives de 66,75% et au second tour de 59,79%
4-3 : Les institutions nationales disposent de capacités de formulation et de mise en œuvre de lois et plans d'actions pour la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 4.3.1 Pourcentage des textes de lois/politiques formulés en conformité avec les engagements internationaux et adoptés 4.3.2 Nombre de rapports alternatifs de la société civile sur les Droits de l'Homme 4.3.3 Taux d'exécution financière du Plan d'action national des droits de l'Homme 4.3.4 Nombre de rapports adoptés par les organes des traités et procédures spéciales des Nations Unies Les appuis visent le renforcement des capacités des institutions à se conformer aux engagements internationaux, à mettre en œuvre les instruments liés aux droits humains et à en rendre compte. - Les appuis sur le plan juridique et des conventions internationales pour mise en œuvre et rapportage : Déclaration de l'UA sur les politiques foncières et renforcement des capacités pour le développement des politiques foncières du Niger, Rapport au titre de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), Rapport sur la Convention contre la Torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradant (CAT), Rapport alternatif de la société civile sur le Pacte International sur les Droits Civils et Politiques (PIDCP) ; - Les appuis au renforcement des capacités : élaboration du plan d'action quadriennal 2014-2017 de la CNDH, finalisation du Plan d'action du Ministère de la Justice sur la traite et le trafic des personnes, contribution à l'adoption de la loi sur le quota, amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'assistance juridique et judiciaire à travers la mise à disposition de VNU juriste, préparation rapport EPU CNDH et rapport à l'Assemblée nationale ; Les appuis spécifiques ci –dessous sont identifiés : - le renforcement des capacités des femmes parlementaires sur le leadership, la communication, les techniques et la conduite du plaidoyer, la redevabilité et les aptitudes de négociation et de compromis politiques ; - l'élaboration du plan stratégique 2014-2018 de la CNDH et le renforcement de ses capacités opérationnelles par la création d'un site web ; - l'amélioration de la connaissance par les détenus de leurs droits et devoirs. Le paquet des thèmes développés a permis de toucher entre 2014 et 2017 près de 30 000 détenus. - la réduction de la durée moyenne de détention préventive qui est passée de 31 mois dans les maisons d'arrêt sans VNU-Juriste à 19 mois dans les maisons d'arrêt avec VNU-Juriste ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- la prise en compte du genre dans le suivi des dossiers des détenus. Ce qui a permis aux détenus mineurs et aux femmes d'accéder à des services (écoute active, sensibilisation, sécurité, accès à l'information, accélération de l'instruction et du jugement, liberté définitive et provisoires); - l'amélioration du fonctionnement des administrations clés en y apportant des ressources humaines supplémentaires pour les maisons d'arrêt et les tribunaux et en augmentant la diligence dans le traitement des dossiers au niveau des magistrats. L'appui conseil des VNU-Juristes a renforcé les capacités de l'ANAJJ et de l'ANDDH en matière de délivrance de l'accueil-orientation, appui conseil, aux personnes vulnérables.
4-4 : Les collectivités territoriales ciblées disposent de compétences et d'outils de gestion pour leur développement	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 4.4.1 Pourcentage de communes disposant de PDC répondant aux normes 4.4.2 Pourcentage des domaines de compétence ayant fait l'objet de transfert au niveau des collectivités 4.4.3 Taux d'exécution des interventions prioritaires du PDC 4.4.4 Pourcentage des régions disposant d'outils de planification et de suivi des programmes de développement Les appuis visent le renforcement des capacités des collectivités décentralisées en matière de pilotage, de mise en œuvre et d'appréciation du développement infra national En matière de gestion et de coordination : élaboration des PDR et PDC, création de l'Agence Nationale pour le Volontariat et le Développement, appui technique de volontaires nationaux des Nations Unies aux autorités locales dans la gestion progressive et inclusive de transfert des compétences du gouvernement central, renforcement progressif des mécanismes de gestion et de coordination dans les communes de convergence, renforcement des capacités de professionnels en planification, suivi et évaluation des institutions décentralisées, formation de cadres et élus locaux à l'intégration des variables démographiques et du genre dans les PDC, élaboration de modules et de curricula En matière de renforcement de capacités spécifiques : formation sur les outils de pilotage et de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, suivi-évaluation, conduite de diagnostics, de planification et de bilans annuels.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		Les interventions spécifiques suivantes ont été réalisées : - Actualisation et opérationnalisation de 06 Plan de Développement Communaux des communes d'intervention et d'01 Plan de Développement régional ; - Formation de 119 acteurs sur le processus d'élaboration du PDR ; - Elaboration validation et approbation des textes d'application du Code Général des Collectivités Territoriales : - Adoption de 6 Décrets sur le transfert des compétences et des Ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT) pour les 06 Ministères sectoriels pilotes et transfert effectué ; - Adoption des textes sur l'observatoire national de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales (ONDCT), le décret et son rapport de présentation fixant les taux et les modalités de prélèvement des frais d'Agence sur les subventions accordées par l'Etat aux CT dans le cadre du fonctionnement de l'ANFICT de même que le décret et son rapport de présentation fixant les taux et les modalités de contribution des CT au financement de leurs projets d'investissement (contrepartie) ; - Elaboration et édition en 1850 exemplaires du Guide sur le transfert des Compétences et des Ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales ; - Elaboration et édition en 1500 exemplaires du Guide sur les pratiques de classement dans les CT - Organisation et Gestion des fonds d'archives ; - Elaboration et édition en 1500 exemplaires du Guide sur la Comptabilité matière ; - Elaboration et édition en 1500 exemplaires du Guide sur la Gestion des infrastructures et équipements des CT ; - Elaboration et édition en 2500 exemplaires du Guide sur la maîtrise d'ouvrage des CT ; - Elaboration de 50 Curricula des modules de formation ainsi que 04 modules de formation des acteurs de la Décentralisation et actualisation de 06 modules de formation des acteurs de la Décentralisation ; - Formation de 50 Formateurs sur le module "Andragogie de formation des adultes" par le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (à Diffa et à Dogondoutchi) ; - Formation de 20 Agents Communaux sur la mobilisation des ressources communales ; - Edition en 2500 exemplaires du régime juridique de la coopération avec les Collectivités ; - Dans le cadre de la mise en œuvre de « communes de convergence », élaboration et appuis de 35 plans d'action annuels ; - Appui technique par le biais des VNU, aux autorités locales dans la gestion progressive et inclusive de transfert des compétences du gouvernement central par le biais de la préparation et la mise en œuvre des PDC ainsi que le fonctionnement du cadre de concertation communal pour un dialogue inclusif entre les acteurs ; - Appuis technique et financier aux régions d'Agadez, de Diffa, de Maradi, deTahoua, de Zinder etc. pour la formulation de leurs plans de développement régional ;

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Dans le cadre de l'appui à la décentralisation, initiation et renforcement d'autres interventions, y compris (i) le soutien à l'application des protocoles de renforcement des capacités communautaires et la préparation des projets de textes sur le transfert des compétences et des ressources aux entités décentralisées dans les secteurs sociaux ; ii) appui à l'élaboration des programmes de renforcement des capacités des élus locaux et au développement institutionnel du Réseau des femmes élues locales du Niger (REFELON); et (iii) avec le HCME, l'appui aux services sociaux mobiles dans les communes de Foulatari et Tarka (dans les zones nomades de la région de Diffa). - Renforcement des mécanismes de gestion et de coordination dans les communes de convergence grâce à l'appui pour à l'organisation des réunions pour approuver leurs PAI.

Effet 5. D'ici à 2018, les institutions nationales et locales appuyées et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
5-1 : Les structures nationales et locales en charge de la paix et de la sécurité disposent des outils et moyens pour accomplir leur mission	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 5.1.1 Pourcentage de structures disposant d'un programme opérationnel en matière de gestion de conflits et de consolidation de la paix Les appuis visent le renforcement des capacités de structures habilitées en matière de gestion de conflits et de consolidation de la paix. - Les activités majeures ont concerné la promotion de la cohésion sociale entre les institutions locales et les communautés dans les régions ciblées, l'installation de comités de paix, la mise en place de projets de cohésion communautaire sur le renforcement de capacités des structures locales dans les régions ciblées, expérience pilote de stratégies communales de sécurité communautaires et de cohésion sociale, institutionnalisation de la dimension paix et sécurité dans les outils de pilotage de développement local et régional - Identification de potentiel de mise à dans le cadre de la synergie-complémentarité avec d'autres partenaires multi et bilatéraux - Appuis spécifiques mis en œuvre : - Evaluation des besoins prioritaires de prévention et de gestion des conflits transfrontaliers dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Agadez et La Haute autorité à la consolidation de la Paix (HACP) et d'un document de projet pluriannuel, outil de mobilisation des ressources, de mesure des résultats et de l'impact des interventions sur la paix et la sécurité. Ce document améliore l'approche en répondant mieux aux besoins prioritaires identifiés par l'évaluation de référence, par des initiatives plus pérennes de consolidation de la paix. - Capacités, outils et moyens acquis aux forces de défenses et de Sécurité ainsi que certains départements et communes pour accomplir leur mission en matière de sécurité grâce en partie à l'appui du PNUD à travers : ◦ Dotation en équipements et véhicules novateurs (postes de commandement mixte mobile et radios VHF) des conseils de sécurité de 7 régions et 46 départements.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		◦ Appui à 25 communes dans l'élaboration de stratégies de sécurité et de cohésion sociale pour la prévention des conflits et la culture de la paix et formation de 16 comité paix-sécurité ; - Activités Haute autorité pour la consolidation de la paix pour le renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations (1000000 directement et indirectement touchés). - Equipements des postes de commandements mixtes des régions en voitures innovantes avec les fonctionnalités requises pour une bonne coordination. - Elaboration par les communes formées de 14 stratégies et plans communaux de sécurité et de cohésion sociale répliqués dans 25 autres dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéri. - Formation en intégration du genre et des droits humains dans la gestion des frontières de 106 acteurs et officiers des FDS ; - Equipements de la Police Nationale en charge de la gestion des frontières (DST) à Diffa ; - Formations dans la région de Diffa d'agents sur la lutte contre la traite des personnes ; - Organisation d'activités de soutien et de renforcement des capacités (ateliers, formations, caravanes, etc.) de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP) aussi bien à Niamey que dans les régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri, Maradi, Diffa et Zinder ; - Dans la région d'Agadez, plaque tournante du trafic illicite de migrants au Sahel, interception par les autorités nigériennes de 117 véhicules, menant à 130 arrestations et au rapatriement de 7 264 migrants irréguliers. Ces opérations découlent de la législation adoptée en mai 2015 par le parlement nigérien contre le trafic illicite de migrants, suite à l'appui de l'ONUDC. La loi fait suite fait suite à l'appui considérable fourni par l'ONUDC (parmi d'autres organisations) au gouvernement nigérien pour encourager son adoption, et en assurer son alignement sur les normes internationales. Le Niger est le premier pays du Sahel à adopter une loi spécifiquement dédiée au trafic illicite de migrants ; - En tant qu'une des premières initiatives (qui fait suite à un audit de sécurité des prisons entrepris dans certaines prisons nigériennes qui abritent les prisonniers extrémistes violents), elle vise à prévenir la radicalisation, pilotage, adoption et mise en œuvre par les administrations pénitentiaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger d'un outil d'évaluation des risques pour améliorer le classement et la catégorisation des détenus (détermination des besoins individuels et du risque de sécurité des détenus), en particulier ceux condamnés pour des infractions liées au terrorisme ou ceux qui sont plus vulnérables à la radicalisation et à la violence.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Saisie de plus de 2kg de cocaïne, 9kg de lingots d'or, 500 000 euros et 37 000 dollars USD par l'unité spécialisée de contrôle des frontières aériennes (CAAT) mise en place en 2015 à l'aéroport de Niamey) : cellule aéroportuaire anti-traffics) ; Interception d'un ressortissant français radicalisé.
5-2 : Le Gouvernement dispose d'une stratégie de coopération transfrontalière incluant un mécanisme d'investissement de soutien aux initiatives transfrontalières de développement local	CAT 4 (-)	Rappel des indicateurs : 5.2.1 Une Aire pilote d'intervention identifiée et prise en compte dans le programme IIR Sahel Téra et Tillabéry Des avancées sont notées vers une stratégie de coopération : - identification et la prise en compte d'une aire pilote d'intervention - tenue du cadre de concertation intercommunale transfrontalier C3 Sahel de la zone IIR Sahel - relance du C3 Sahel et identification des investissements pilotes notamment dans le domaine de l'élevage - diagnostic territorial pour l'évaluation de la préfaisabilité des différents investissements - installation d'une équipe technique basée à Dori (Burkina Faso) pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et le renforcement des capacités de formulation des stratégies nationales de coopération transfrontalière et échanges d'expériences entre pays Les appuis spécifiques se présentent comme suit : - Renforcement du dispositif national de prévention des conflits et de promotion de la paix sociale en phase avec les engagements pris par le pays dans le cadre de la CEDEAO pour améliorer la sécurité des personnes et des biens. - Amélioration des compétences des FDS, responsables municipaux et acteurs de la société civile en gestion intégrée des frontières incluant le genre et les droits humains ; - A travers les plateformes de coopération judiciaire, bonne coopération d'un protocole en mai 2017, avec la signature d'un accord sur la coopération judiciaire en mai 2017, entre les autorités maliennes, nigériennes et tchadiennes pour faciliter l'interrogatoire, l'extradition et le jugement de suspects de terrorisme dans la région du Sahel ; - Institution par le G5 Sahel d'une Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) et formations spécialisées aux membres de la Plateforme afin de renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.
5-3 : Les organisations de la société civile, les médias, les leaders d'opinion, les jeunes et	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs :

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
les femmes soutenus disposent de capacités de gestion des conflits et de consolidation de la paix		5.3.1 Pourcentage de structures disposant d'un plan d'action opérationnel 5.3.2 Pourcentage d'organisations de femmes et de jeunes disposant d'un plan d'action opérationnel - Elaboration de plans d'action pour les structures ou les femmes / jeunes pour renforcer leurs capacités mais non encore finalisés ; conduite de quelques activités comme la mise en place de deux radios communautaires et le renforcement des capacités des journalistes, la formation en gestion non violente des conflits de représentants d'organisation de femmes et de jeunes, des leaders religieux et chefs coutumiers. - Renforcement des capacités des organisations de la société civile, des médias, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes leur permettant de disposer de capacités en gestion, prévention des conflits et en consolidation de la paix ; ceci grâce à : - o La mise en place dans les régions frontalières du Mali, du Nigéria et du Tchad (Tillabéry et Diffa) de 16 comités communaux de paix animés par 15 membres chacun et un total de 64 femmes et 32 jeunes qui jouent à la fois un rôle de médiation dans les conflits communautaires et d'alerte en cas de conflits et/ou insécurité potentiels. - o Un partenariat entre la région de Diffa et le Conseil national de la jeunesse qui a permis de mettre en place un système d'alerte précoce et de réponse rapide dans 8 communes à titre pilote avec l'installation de comités de jeunes (40 dont 20 femmes) qui se sont engagés à rapporter toute menace potentielle à la sécurité communautaire. - Organisation de formations sur la Résolution 1325 à 60 membres d'ONG et associations féminines, services techniques de l'Etat, Forces de Défense et de Sécurité, 7 réseaux de femmes et 600 de leurs membres pour les sensibiliser à ses dispositions et à l'importance de la participation des femmes à la prévention/gestion non violente des conflits et aux processus de dialogue/médiation/paix et sécurité (I41 - RS TICAD 2014). - Grâce à la mise en place d'interventions pour l'autonomisation des jeunes et la prévention de leur enrôlement dans des activités illicites, les résultats suivants ont été atteints : (a) 30% de filles sur les 6000 jeunes ciblés ont bénéficié d'emplois temporaires. (b) 1800 femmes de microfinancements pour des activités génératrices de revenus, (c) l'atténuation des facteurs de conflit et d'insécurité à travers l'appui à la réinsertion socioéconomique de 6893 personnes (dont 2298 femmes) dans les zones frontalières (Agadez, Diffa et Tillabéry), (d) La formation professionnelle de 2000 jeunes filles et garçons analphabètes et/ou déscolarisés des zones enclavées pour leur employabilité ainsi que le financement de micro-entreprises et d'activités rémunératrices qui ont contribué à accroître leurs moyens d'existence, faciliter leur insertion sociale et réduire ainsi les facteurs de conflit, le trafic illicite et l'émigration et à stabilisation des jeunes dans les zones ciblées, en particulier ceux à risque d'enrôlement dans des activités illicites

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Renforcement des capacités des autorités administratives, COFO, communautés sur des thématiques de de consolidation de la paix (méditation, le droit à la participation, prévention et gestion non violente des conflits, etc.) par les biais ; a) d'activités de sensibilisation sur la paix, la non-violence et la prévention de l'extrémisme violent à Zinder (théâtre participatif, débats communautaires, cinéma ambulant, thés fadas, compétitions musicales et sportives) 40 000+ bénéficiaires directs et indirects ; b) d'une série d'activités (35 au total) de formation à Agadez, Diffa et Tillabéry, ainsi qu'au niveau national, afin de renforcer les capacités des conseils de jeunesse national et régionaux à promouvoir la gestion pacifique des conflits et à lutter contre l'extrémisme violent. Plus de 7,000 jeunes ont bénéficié de formation ou de campagnes de sensibilisation ; - Renforcement de capacités 34 réseaux des jeunes et des femmes, issus de 8 communes à risque, en vie associative, culture de la paix, citoyenneté, gestion et prévention des conflits, pour mener des actions de solidarité et de promotion de la culture de la paix, et participent à la vie communale ; - Renforcement des capacités de 230 jeunes pour l'élaboration des PDCs, de 120 jeunes en animation radio, 120 filles en leadership et consolidation à la paix, 100 en culture de la paix ; - Coaching de 480 jeunes filles et garçons par 105 tuteurs sur notamment la culture de la paix ; - Aménagement et dotation en matériels de 17 espaces citoyens devenus des plateformes citoyennes entre jeunes et aînés/autorités ; - Organisation de 64 dialogues intergénérationnels aboutissant sur des solutions négociées entre aînés et jeunes sont organisés ; - Elaboration, validation et vulgarisation d'une stratégie de participation des jeunes aux instances de prise de décision ainsi que son plan de plaidoyer ; - Réalisation d'une étude sur les déterminants sociaux de la radicalisation des jeunes au Niger est disponible ; - Mise en œuvre de mesures pour renforcer la protection des enfants associés, recrutés et exploités par les groupes terroristes et extrémistes violents. Début 2017, le gouvernement a signé un Protocole des Nations Unies qui reconnaît l'obligation de garantir une protection adéquate à tous les enfants associés à des groupes armés et terroristes, et assure la prise en charge de ces enfants par les services de protection compétents. - Facilitation, début 2017, du traitement de 45 affaires concernant 117 personnes (dont 28 enfants) détenues pour crimes terroristes dans la région de Diffa. - Appui pour la conduite d'une mission à Diffa en février 2017 afin d'identifier les victimes au sein des personnes détenues pour affiliation à Boko Haram, et recueillir des preuves pour accélérer la poursuite des affaires en cours.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Traitement des cas de 230 terroristes présumés, dont 11 femmes et 25 enfants, en 60 jours. - Assistance au Pôle antiterroriste dans ses efforts, afin d'améliorer l'accès à la justice pour les détenus associés à Boko Haram par le recrutement et formation de 10 jeunes juristes nigériens comme VNU, pour assister le Pôle antiterroriste en fournissant une assistance juridique aux personnes détenues pour terrorisme, et en particulier celles en position de vulnérabilité.
5-4 : Le système national de statistique dispose de capacités adéquates pour produire à temps, et de manière désagrégée des données pour la planification et le suivi de la mise en œuvre du PDES et des politiques de développement	CAT 4 (+)	Rappel des indicateurs : 5.4.1 Niveau de qualité des statistiques disponibles dans les secteurs clés Les appuis visent principalement l'amélioration du niveau de qualité des statistiques dans les secteurs clés du développement. - En matière d'études : études sur la classe moyenne, sur les déterminants de la baisse de la mortalité des enfants et du maintien d'un niveau élevé de la fécondité, sur la pauvreté et les disparités chez les enfants, enquête ENISED 2015, les enquêtes nutritionnelles annuelles, l'appui à l'EDSN 2017 - En matière de rapportage et production de données : Elaboration et validation du rapport 2013 sur les OMD, du rapport sur le développement humain 2014, production des données pour renseigner les progrès dans la réalisation des droits des enfants, élaboration du RNOMD-Bilan 2015 - En matière de renforcement : sur la qualité de la collecte et de l'analyse des données secondaires et l'analyse approfondie des données de l'EDSN et du RGPH, formation d'acteurs régionaux et communaux impliqués dans la mise en œuvre du PDES en gestion axée sur les résultats et suivi-évaluation du PDES, sur la gestion axée sur les résultats et les méthodes statistiques, appui aux systèmes nationaux d'information (Système d'information de l'éducation, le système national d'information sanitaire, etc.) ; appui au mécanisme de gestion des données NigerInfo Quelques appuis spécifiques sont présentés ci – après : - Appui technique et financier apporté à l'INS dans la conduite des enquêtes et l'analyse des données à l'instar de l'EDSN 2017 ainsi que les enquêtes nationales nutritionnelles annuelles (SMART) ; - Appui au processus de renforcement du mécanisme de coordination du système d'information (y compris la gestion des données au niveau national, régional et sectoriel). Ceci inclut la mise à jour de NigerInfo ; - Disponibilité de bases de données socioéconomiques opérationnelles au niveau de toutes les régions permettant de générer des tableaux de bord socio-économiques à partir de la technologie DevInfo.

Libellé du produit	Catégorie	Avancées majeures
		- Renforcement des capacités de dix-sept (17) cadres (dont 3 femmes) de l'INS pour l'exploitation des données du recensement général de population et de l'habitat, et comme résultats : ▪ La production de monographies régionales, et monographies spécifiques sur les adolescentes de 10-14 ans ; ▪ L'analyse de 16 thématiques y compris les projections de population qui couvrent la période 2015-2035 et portant sur, entre autres : - La structure par sexe et âge de la population ; - Les Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations ; - L'Alphabétisation et l'éducation ; - Les Caractéristiques socio démographiques ; - La Situation économique ; - Mise en place d'un logiciel DHIS2 pour faciliter la collecte et l'analyse des données ; - Organisation de sessions de collaboration chaque trimestre au niveau de l'ensemble des districts sanitaires de Pays pour rendre disponible des données fiables.
5-5 : Le dispositif de partenariat et de coordination de la mise en œuvre du PDES est fonctionnel et permet une bonne mobilisation des ressources	CAT 4 (-)	Appel des indicateurs : 5.5.1 Taux de mobilisation des ressources 5.5.2 Taux d'exécution des recommandations du Comité Gouvernement /PTF 5.5.3 Taux d'absorption des ressources L'amélioration notable des taux de mobilisation, d'absorption des ressources de même que d'exécution des recommandations du Comité Gouvernement – PTF est visée par les appuis. Les activités phares dans cette direction sont entre autres : - la mise en place d'un nouveau « Comité de coordination des PTF au Niger », avec au Bureau le PNUD comme Chef de file, en compagnie de la Coopération française et de la Banque Mondiale, comme vice-présidents. - la mise en place du PAPMO/PDES, avec l'appui des PTF. Ce programme de renforcement des capacités de l'administration publique pour améliorer la performance du PDES vise à créer un cadre de dialogue et d'interventions ouvert entre le Gouvernement et ses partenaires sur les conditions liées à l'amélioration de l'offre des services publics - la participation et l'appui à la revue annuelle du PDES aux niveaux technique et politique en contribuant aux travaux des panels sur sécurité & développement, financement du développement, dividende démographique, réforme des finances publiques et évaluation du PDES

